

doit rendre à Dieu chasque année pour la délivrance de la peste, par les prières et intercession de saint Roch, méritent une solennité considérable et plus grande que celles pratiquées les années précédentes, le corps de ville en entier, avec lequel on appellera Messieurs les ex-consuls, tous en habit de cérémonie, assistera aux deux processions qui se font le jour de mardi-gras et le jour de la feste de saint Roch pour inviter tous les habitants à suivre un si bon exemple qui leur attirera de plus en plus la protection d'un si grand saint près de Dieu. »

Il régna cette même année, à Lyon et dans les environs, une maladie épidémique dont la nature assez douteuse fut controversée par les médecins du temps. C'est sans doute cette maladie qui inspira des craintes à la ville de Villefranche; et, quoique la délibération reproduite plus haut semble faire allusion à la peste, il est peu probable qu'on eût alors affaire à cette maladie. Cette épidémie ne parait pas s'être étendue jusqu'à Villefranche.

D^r L. MISSOL.

(A continuer.)